

**Conseil de quartier de Chatillon –  
22 Juin 2016**

<b>Points abordés lors du conseil de quartier de Mars 2016</b>	<b>Situation au 22 Juin 2016</b>
L'atelier d'urbanisme	<p>Dans le cadre de la révision du PLU, la concertation avec les habitants s'effectuera à travers le registre de consultation mais également via un atelier d'urbanisme.</p> <p>L'atelier d'urbanisme permettra de réfléchir sur le devenir de chaque quartier à différentes échelles de temps à travers des réunions thématiques.</p> <p>La première réunion s'est déroulée le 28 mai. Les participants ont été informés sur les objectifs, l'organisation et le fonctionnement de l'instance. La seconde réunion se déroulera le 25 juin et verra le lancement de l'activité de l'Atelier. Celle-ci se poursuivra tout au long de la procédure de révision du PLU et au-delà pour associer les habitants aux projets d'aménagement à intervenir sur le territoire communal dans les années à venir</p>
La sécurisation des abords de l'école Louise Michel	<p>Une campagne de sensibilisation à la sécurité routière a été menée dans les jours qui ont suivi les deux accidents de la circulation qui se sont produits aux abords de l'école. Une autre a été engagée par le CME (les dessins des enfants viennent d'être publiés dans le magazine Hélice du mois de mai). Les aménagements de sécurité concertés avec les enseignants et les parents d'élèves seront réalisés dans les prochaines semaines par l'EPT12 ainsi que ceux du boulevard Méder afin de réduire la vitesse et stabiliser des places de stationnement.</p>
La signalisation horizontale	<p>Une campagne de rafraîchissement de la signalisation blanche a été engagée aux abords de l'ensemble des écoles de la ville ainsi que des équipements sportifs, culturels et de loisir.</p>
L'étude du pôle gare	<p>L'étude du pôle gare sera abordée au conseil de quartier de Chatillon, le 22 Juin.</p> <p>Les réunions des acteurs autour de l'étude de Contrat de pôle du secteur gare se sont poursuivies. A ce jour, 2 scénarios d'ampleur différente dans leurs ambitions ont été retenus. Ceux-ci sont en cours d'approfondissement avant d'être présentés aux habitants. Le choix définitif permettra alors d'établir le Contrat de pôle et de le mettre en œuvre.</p>

\*\*\*

Pour tout contact : [conseils.quartier@viry-chatillon.fr](mailto:conseils.quartier@viry-chatillon.fr)